

### **Recommandation n. 11 :**

– passer au crible :

- ce que l'excès paradoxal de fixation de la morale catholique sur les questions sexuelles peut avoir de contre-productif en matière de lutte contre les abus sexuels,

- le choix d'englober l'ensemble de la sexualité humaine dans le seul sixième commandement du Décalogue ;

– favoriser la réflexion doctrinale visant à ce que la doctrine sur la sexualité ne soit pas séparée des exigences de la doctrine sociale de l'Église et de l'égalité de dignité de toute personne humaine.